



Grâce à Sud, PICSOU a encore dû passer à la caisse

Metz le 25 janvier 2011

Nombre de salarié(e)s ont constaté un rattrapage salarial sur leur bulletin de paie de janvier 2011 : **C'est encore grâce à Sud.**

Il s'agit des salarié(e)s promus depuis le 1^{er} septembre 2004 dont le différentiel entre le salaire brut de base annuel de l'emploi occupé et la RAM (*rémunération annuelle minimum*) du nouvel emploi doit être recalculé. Pourquoi ?

Grâce à la victoire juridique de Sud qui a contraint les patrons à refaire nos bulletins de paie en excluant nos ex primes du salaire de base.

Cette victoire a pour conséquence de diminuer d'autant notre salaire de base, qui sert de référence pour calculer le différentiel dû, en cas de promotion.

En janvier 2010 déjà, tous les collègues entrés avant octobre 2002 et concernés par la proratisation de leurs ex primes familiale, de vacances et de durée d'expérience ont vu leur salaire réévalué grâce à cette action juridique menée par le seul syndicat *Sud*.

Bien entendu, la direction n'a pas effectué ces rappels de son plein gré. Il aura encore fallu la ténacité de vos élu(e)s Sud pour la contraindre à verser leur dû aux collègues grugés.

Les Elu(e)s *Sud* à vos côtés.

Jean-Claude Bail - Katia Belhouchat - Claude Benoit - Amel Bouras
Claudine Erler - Pascal Felden - Gilbert Fontaine - Claudine Golles
Sylvain Gouth - Jean-Marie Guillemain - Robert Lobreau - Francis Malhomme
Sylvie Monin - Michel Pouilly - Suzanne Schaff - Alain Staub.





Rejoignez-Nous

Adhérez au Syndicat National *Sud* CAISSES D'ÉPARGNE
Section Lorraine Champagne-Ardenne

NOM	Prénom
Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>	Date de naissance
Adresse personnelle	Adresse mail (facultatif)
Fonction	Classification
Affectation	Numéro de salarié
Je m'engage à payer ma cotisation et autorise la Section SUD CELCA à effectuer des prélèvements mensuels de€ sur mon compte n° et je joins un chèque correspondant à ma 1 ^{ère} cotisation mensuelle (non prélevée).	
DATE et SIGNATURE :	

BULLETIN A RETOURNER AU CHOIX A :

BAIL Jean-claude / Forbach Centrale
BELHOUCHE Katia / DR Metz
BENOIT Claude / Remilly
BOURAS Amel / Montigny Centrale
ERLER Claudine / Creutzwald
FELDEN Pascal / Phalsbourg
FONTAINE Gilbert / Epernay Verron
GOLLES Claudine / Vitry le François

GUILLEMIN Jean-Marie / Local SUD
GOUTH Sylvain / Sarreguemines Crémer
LOBREAU Robert / Reims service échanges
MALHOMME Francis / Reims DOMO
MONIN Sylvie / Reims Recouvrement entreprises
POUILLY Michel / Reims DDR pro. Chèques
SCHAFF Suzanne / L'Hôpital
STAUB Alain / Sarrebourg Cordeliers

Ou toujours par courrier interne à : SYNDICAT SUD CELCA
Courrier postal : 29 place de Chambre 57000 METZ
Tél : 03 87 21 14 91 - courriel : syndicat.sud@celca.caisse-epargne.fr

**SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE**